

Évolution des modes et des outils d'observation de la pauvreté aux niveaux européen, national et territorial

Sylvie DRUELLE

Co-animatrice de la Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Île-de-France (MIPES)

La MIPES a été créée le 26 février 2001, sous l'impulsion de l'État et de la Région dans le cadre du contrat de plan État-Région 2001-2006. Ce partenariat a été renouvelé le 14 avril 2008. La MIPES s'appuie désormais sur un comité consultatif de 40 personnes et dispose d'un secrétariat constitué de trois personnes. Ses objectifs sont d'informer sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Île-de-France, d'alimenter et d'animer un réseau d'environ 2 000 acteurs et d'approfondir la réflexion pour aider à la décision des politiques en conduisant ou suscitant des études et recherches appropriées, par l'animation de groupes de travail et par l'organisation de colloques.

La convention de 2008 a précisé les rôles respectifs de l'État et de la Région. L'État est chargé de la publication du recueil statistique annuel, de la mise en ligne de données communales alors que la Région anime les groupes de travail et réalise les colloques. Les deux institutions peuvent mener des travaux spécifiques.

Le recueil statistique fait l'objet d'une publication annuelle depuis 2003, fruit d'une collaboration entre différents partenaires ; il réunit des informations aux niveaux départemental et régional. Depuis 3 ans, il est accompagné d'une note de synthèse présentant les principaux résultats. Il s'articule autour de huit chapitres: urgence sociale, allocataires de minima sociaux, logement, surendettement, accès à l'emploi, santé, scolarité et données de cadrage. Le prochain paraîtra en décembre 2009. Toutes ces données sont disponibles sur le site Internet de la MIPES, appelé à devenir une plate-forme d'échanges entre tous les acteurs.

Notre réseau de 2 000 acteurs est composé de collectivités territoriales, du secteur parapublic, d'organismes associés comme l'Observatoire régional de la santé (ORS), de services déconcentrés de l'État, des associations et organisations agissant dans le champ social et des associations ou fédérations comme l'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (UNCCAS). Chaque année, le réseau est consulté sur les thèmes que la MIPES pourrait aborder. Ces thématiques sont ensuite soumises au comité consultatif. En 2009-2010, les propositions concernaient le mal-logement, les travailleurs pauvres et la pauvreté des seniors. Ce dernier sujet a été retenu après arbitrage du comité consultatif.

Les membres du groupe de travail sont les membres du réseau. Actuellement, la MIPES compte deux groupes de travail, le groupe « Femmes et précarité », qui a fait l'objet d'un colloque en janvier 2009 sur les femmes sans domicile âgées de 50 ans à 65 ans car les femmes dans cette situation sont invisibles aux institutions, et le groupe « Étudiants pauvres ».

Nous avons par ailleurs décidé hier de lancer, avec la plate-forme régionale de Rhône-Alpes et celle de PACA, une étude sur les enfants pauvres.

Les observatoires départementaux ont un espace dédié sur notre site.

Journée d'études

La région a par ailleurs souhaité mettre en place des indicateurs synthétiques, sujet à débats : un indicateur du développement humain (IDH2) et un indicateur de situation sociale régionale (ISSR). Ils sont en cours d'actualisation et de refonte.

La convention de la MIPES se termine le 31 mars 2010 et l'État doit réfléchir au positionnement de la MIPES dans la réorganisation des ministères de la santé et des affaires Sociales.